**LIBERATION**

**POLITIQUE**

**Air Cocaïne: Pascal Fauret et Bruno Odos rattrapés par la justice française**

Les deux pilotes, condamnés en République dominicaine pour trafic de cocaïne, s'étaient mis à la disposition de la justice française depuis leur fuite rocambolesque.

publié le 2 novembre 2015 à 16h36

Neuf jours après [leur rocambolesque évasion de Saint-Domingue](https://www.liberation.fr/planete/2015/10/26/air-cocaine-les-deux-pilotes-sont-rentres-en-france_1409083/), où ils avaient été lourdement condamnés pour trafic de drogue, les pilotes Pascal Fauret et Bruno Odos ont été rattrapés par la justice française et placés en détention, lundi, en vue de leur comparution. Pascal Fauret a été placé en détention provisoire après avoir été entendu à Lyon par le juge des libertés et de la détention (JLD). Bruno Odos a été écroué après avoir été entendu à Grenoble. Les deux hommes doivent être transférés à Marseille pour être entendus par la juge d'instruction qui enquête sur le volet français de ce vaste trafic de drogue transatlantique, surnommé «[Air Cocaïne](https://www.liberation.fr/planete/2015/08/15/republique-dominicaine-quatre-francais-condamnes-a-20-ans-de-prison_1363820/)»

Les gendarmes se sont présentés tôt lundi aux domiciles de Pascal Fauret, 55 ans, dans la banlieue de Lyon, et de Bruno Odos, 56 ans, en Isère, munis du mandat d'amener de la juge Christine Saunier-Ruellan, qui instruit le dossier depuis février 2013. Ils sont arrivés chez Pascal Fauret à 7 heures, a confirmé son avocat, Jean Reinhart, «surpris» par la procédure choisie par la juge. *«Le mandat d'amener était inutile, c'est pour faire du spectacle»*, a-t-il jugé, rappelant que son client, et l'autre pilote, Bruno Odos, avaient *«dit à la juge et ensuite publiquement qu'ils étaient disposés à se rendre à une convocation»* de la justice.

Un mandat d'arrêt international a été lancé contre les deux pilotes par la République de Saint-Domingue. Après l'évasion, [Paris a toutefois écarté l'hypothèse](https://www.liberation.fr/france/2015/10/28/air-cocaine-pas-d-extradition-des-pilotes-francais_1409412/) d'un renvoi des deux hommes en République dominicaine.

*«On était à la disposition de la juge d'instruction. Nous l'avions prévenue dès qu'ils ont mis un pied en France. Franchement je ne pensais pas qu'on allait avoir la police à la maison»,* a déclaré l'épouse d'un des deux pilotes, Sabine Fauret, *«scandalisée»*. *«Je suis révolté, je suis atterré»*, a réagi Me Eric Dupond-Moretti, avocat de Bruno Odos. *«On avait demandé qu'on nous convoque, mais il a fallu que les mauvaises habitudes l'emportent.»*

Pascal Fauret et Bruno Odos étaient les pilotes d'un Falcon 50 intercepté en mars 2013 à l'aéroport de Punta Cana à bord duquel se trouvaient deux autres passagers, les Français Nicolas Pisapia et Alain Castany. A bord de l'avion, affrété par une société de location, SN-THS, basée à Bron (Rhône), se trouvaient 680 kg de cocaïne répartis dans 26 valises, selon les autorités dominicaines. [Les quatre Français](https://www.liberation.fr/france/2015/10/27/bruno-odos_1409345/), condamnés en août 2015 à Saint-Domingue à 20 ans de prison, avaient été laissés libres en attendant leur procès en appel. Des proches ont alors organisé dans le plus grand secret une opération d'exfiltration des deux pilotes, par bateau puis par avion, leur permettant de regagner la France fin octobre. Les deux autres Français sont restés à Saint-Domingue.

Dans le volet français de l'enquête, dès janvier 2013, les gendarmes avaient été alertés de *«comportements suspects»* de passagers d'un Falcon 50 ayant atterri un mois plus tôt à Saint-Tropez. Le 9 décembre 2012, un douanier en poste à Toulon, soupçonné aujourd'hui de complicité, était allé accueillir l'avion, avec à son bord Pascal Fauret, Bruno Odos et Nicolas Pisapia. Il avait fait entrer sur le tarmac deux véhicules qui avaient emporté dix valises déchargées de l'appareil. Selon l'enquête, deux autres déchargements identiques avaient eu lieu en 2012 et un autre était prévu le 18 mars 2013.

**Chômage en France: l'OCDE prévoit une «légère» inversion de la courbe fin 2015**

Ses prévisions confortent celles du ministre du Travail.

publié le 3 juin 2015 à 11h24

Le taux de chômage devrait entamer une *«légère»* décrue durant la seconde moitié de 2015, après un pic en milieu d'année, selon des perspectives publiées mercredi par l'OCDE. Le chômage atteindrait 10,1% de la population active métropolitaine au premier trimestre (+0,1 point par rapport à fin 2014) puis 10,2% au deuxième, avant de redescendre à 10,1% en fin d'année puis à 10% fin 2016, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques. En incluant l'outre-mer, le chômage s'élèverait à 10,5% fin 2015 et à 10,4% fin 2016. Ces prévisions confortent celles du ministre du Travail François Rebsamen, qui attend *«une baisse du nombre de demandeurs d'emploi en fin d'année»*.

L'Insee dévoilera jeudi son taux de chômage au premier trimestre, trois jours après la publication d'un [nouveau record de demandeurs d'emploi](https://www.liberation.fr/economie/2015/06/01/nouvelle-forte-hausse-du-chomage-en-avril_1320884/) sans activité inscrits à Pôle emploi fin avril (3,53 millions en métropole).

*«La faible confiance des entreprises pèse toujours sur les investissements, ce qui implique une reprise retardée des embauches et une baisse seulement légère du chômage»* ces prochains trimestres, écrit l'OCDE dans son rapport, qui se base sur une prévision de croissance de 1,1% en 2015 et de 1,7% l'année suivante. Pour accélérer la marche, l'organisation internationale recommande, en *«priorité»*, de mener des *«réformes structurelles du marché du travail»*. Elle adresse un satisfecit au Pacte de responsabilité et au Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) qui vont *«abaisser le coût du travail d'environ 1,4 point de Produit intérieur brut (PIB) lorsqu'ils auront atteint leur pleine mesure en 2016»*.

Mais ces politiques en faveur de la compétitivité des entreprises risquent d'être *«contrebalancées par une hausse dynamique des salaires»*, met en garde l'OCDE. *«Restaurer la compétitivité et améliorer la productivité nécessitent des réformes structurelles plus ambitieuses»*, martèle-t-elle, appelant à *«amplifier significativement»* les efforts *«pour alléger la charge réglementaire et accroître la concurrence»*. Enfin, l'OCDE conseille au gouvernement de favoriser la montée en *«compétences»*, notamment par une augmentation *«significative»* de l'apprentissage dans le secondaire, pour *«alimenter la croissance sur le long terme»*.

L’OCDE compte 34 pays membres développés (Etats-Unis, Union européenne, Australie, Japon…) et émergents (Mexique, Chili, Turquie…). La Chine, le Brésil et l’Inde n’en font pas partie.

**En Chine, Mao s'incruste dans les commémorations de la Seconde Guerre mondiale**

Les producteurs d'un film consacré à la conférence du Caire, en 1943, ont cru bon de publier une affiche à l'effigie de Mao, arrivé au pouvoir six ans plus tard et absent de la réunion historique.

publié le 17 août 2015 à 15h49

Un «grand bond en arrière», pour réécrire l'histoire ? C'est une bien bonne idée qu'ont eu les producteurs du blockbuster chinois *la Déclaration du Caire*, et que narrent le quotidien britannique [*The Guardian*](http://www.theguardian.com/world/2015/aug/17/bloggers-ridicule-chinese-film-placing-mao-zedong-at-key-wartime-conference)et le [blog sur la Chine du*New York Times*](http://sinosphere.blogs.nytimes.com/2015/08/17/wwii-movie-posters-mocked-for-the-mao-who-wasnt-there/?_r=0). Le film, financé par l'armée chinoise, sort ces prochains jours à l'occasion des commémorations des 70 ans de la reddition du Japon, organisées par le Parti communiste. Ce film à gros budget se focalise sur la conférence du Caire de 1943, au cours de laquelle Franklin Roosevelt, Winston Churchill et le chef de gouvernement de la République de Chine, Tchang Kaï Tchek, se sont mis d'accord sur le partage des territoires japonais une fois la défaite venue. Une conférence importante pour la Chine sur la scène internationale: la voilà devenue un interlocuteur incontournable de l'après-guerre.

La production, cependant, a voulu un peu trop bien faire. Bien que Mao n’ait alors joué aucun rôle dans cette conférence et la déclaration qui a suivi, il apparaît dans la bande-annonce et se trouve en bonne place sur les affiches du film, censées représenter les participants à la conférence.

Voilà qui a bien fait rire les internautes chinois, qui ont rapidement tourné en ridicule l’affiche du film, remplaçant Mao par tout un tas d’autres personnages fantaisistes ou anachroniques (Kim Jong-un, le président de Chine Xi Jinping, l’un des leaders des protestations de Tiananmen, Wang Dan, ou encore des chatons et Gollum).

**Le gouvernement promet un bulletin de paie lisible «d’ici 2017»**

Ce nouveau document regroupera les cotisations sous différentes catégories au lieu de présenter chaque calcul en détail, une façon de simplifier la vie administrative mais qui risque de rendre moins détectables les éventuelles fraudes.

publié le 27 juillet 2015 à 16h19

Document crucial, le bulletin de paie est devenu au fil du temps une «énigme» pour les salariés, qui ne retiennent que le solde en bas de page. Le gouvernement entend changer la donne *«d'ici 2017»* avec une version qui sera*«lisible et intelligible».*Revoir la fiche de paie, qui bat des records de complexité en France, faisait partie des 50 premières mesures dévoilées en avril 2014 dans le cadre du *«choc de simplification»,* voulu par François Hollande.

Lundi, le gouvernement a annoncé une expérimentation par des entreprises volontaires*«à compter de 2016»* d'une maquette de bulletin simplifiée, fruit de la mission confiée en début d'année à Jean-Christophe Sciberras, DRH France du groupe Solvay. *«L'objectif est de généraliser ce nouveau bulletin de paie d'ici 2017»,* ont indiqué les ministres du Travail, François Rebsamen, des Finances, Michel Sapin, des Affaires Sociales, Marisol Touraine et la secrétaire d'Etat à la Simplification, Clotilde Valter.

D'ores et déjà, 67 salariés de la société Solvay, dont le directeur des ressourses humaines jean-Christophe Sciberras devait rendre ce lundi un rapport au gouvernement, ont expérimenté la fiche de paie simplifiée, que France Tv s'est procurée.

*«Dès la rentrée»* Clotilde Valter *«mènera une concertation avec les partenaires sociaux»* pour définir les modalités de cette généralisation. Les ministres soulignent la nécessité *«de maintenir un niveau d'information constant pour le salarié»,* alors que certains syndicats craignent de voir le bulletin perdre de la substance.

**Les syndicats inquiets: «simplifier n'est pas cacher»**

De fait la CGT a prévenu lundi dans un communiqué que *«simplifier n'est pas cacher».* Le syndicat dénonce dans un communiqué *«une très grande perte d'informations indispensables»* notamment sur les *«détails relatifs aux retraites»* avec la maquette qui est proposée, y voyant un*«enfumage».* Il juge les recommandations du rapport*«contraires»* aux intérêts des salariés. Pour FO, le risque existe de ne plus pouvoir à l'avenir*«déceler»* les éventuelles *«erreurs»* ou*«fraudes de l'employeur».*

Les ministres soulignent de leur côté que la fiche de paie actuelle*«présente trop de lacunes: accumulation de mentions et d'intitulés ni clairs, ni harmonisés, informations trop nombreuses, incompréhension du calcul du montant dû au salarié et payé par l'employeur…»*

*«L'enjeu est extrêmement simple (...) il est celui d'une meilleure identification des cotisations et des contributions sociales»,* a déclaré Marisol Touraine lors d'une conférence de presse. *«La force de notre système de protection sociale est que les salariés et les entreprises puissent adhérer à ce système en ayant clairement la vision de ce qu'ils payent pour les différents risques»,* a-t-elle estimé.

Pour que les salariés comprennent bien la nouvelle maquette, un site gouvernemental sera *«mis en ligne dès la fin 2015».*Dans son rapport, la mission fait elle aussi un constat sans appel : la fiche de paie est *«une énigme pour beaucoup de salariés»* et la France est*«en tête des pays»* pour sa complexité.

Une comparaison réalisée au sein de filiales d'un grand groupe en témoigne: 40 lignes sur le bulletin français, 15 en Allemagne, 14 aux Etats-Unis, 11 en Chine. Alors que plus de 300 millions de bulletins sont diffusés chaque année dans l'Hexagone, *«les informations périphériques ont fini par noyer l'essentiel».*Conséquence: *«la plupart des salariés avouent se limiter à la recherche du seul net à payer»* en bas de page.

**Une dématérialisation encore peu répandue**

Pour que *«le salarié comprenne mieux»* à quoi servent les prélèvements sur son salaire brut, la mission, qui ne chiffre pas le coût d'un nouveau modèle de bulletin, propose notamment d'établir une liste des différents intitulés et de regrouper les cotisations par thème (santé, retraite, chômage). Par exemple sous le titre «assurance santé», seront inscrites à la fois la sécurité sociale, la complémentaire et l'invalidité, idem pour l'«assurance retraite».

La maquette conserve deux colonnes (part de l'employé et part de l'employeur) et mentionne aussi le montant total du salaire (salaire brut + cotisations employeur). Elle recense aussi les allègements financés par l'Etat. *«L'affichage des exonérations de cotisations patronales va dans le bon sens»,* a salué FO.

Autre sujet abordé, la dématérialisation de la fiche de paie, possible aujourd’hui avec l’accord du salarié mais peu répandue (de l’ordre de 15% contre 95% en Allemagne et 73% en Grande-Bretagne). Un bulletin dématérialisé coûte 10 centimes contre 20 pour un bulletin papier et 42 s’il est affranchi, note la mission.

**Pourquoi nous demandons au Conseil d’Etat d’annuler les élections régionales**

Chacun doit avoir conscience que maintenir ces élections, les 6 et 13 décembre 2015, serait une faute morale et civique extrêmement grave.

par [T G](https://www.liberation.fr/auteur/thomas-guenole/), politologue et J A-J, avocat au barreau de Paris

publié le 30 novembre 2015 à 18h20

Au nom du droit des électeurs français à la sûreté, et au nom de leur droit à la libre expression du suffrage, nous avons l’honneur de demander au Conseil d’Etat l’annulation des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015. L’action a été officiellement entamée ce jour.

Les attentats du 13 novembre 2015 à Paris et Saint Denis constituent un «acte de guerre». Le président de la République les qualifie ainsi le 14 novembre dans un message radiotélévisé à la Nation. Le 16, lors de son discours devant le Parlement réuni en congrès, il affirme que «la France est en guerre». Entre-temps, il décrète l’état d’urgence en application de la loi du 3 avril 1955, conformément à son article 1er qui le rend notamment possible en cas de «péril imminent résultant d’atteintes graves à l’ordre public». Saisi pour avis, le Conseil d’Etat confirme le 17 qu'«eu égard à la nature de l’attaque dont a été victime notre pays et à la persistance des dangers d’agression terroriste auxquels [le pays] demeure exposé», «la déclaration de l’état d’urgence, comme sa prolongation pendant trois mois, sont justifiés».

**Le précédent de 1955**

On a bien raison de comparer cette situation gravissime à la guerre d’Algérie. C’est en effet dans le contexte d’alors, sous la menace grave et persistante d’attentats, qu’est adoptée la désormais célèbre loi de 1955. En même temps qu’elle crée la possibilité de faire appel à l’état d’urgence et définit son régime juridique, elle l’instaure pour une durée de six mois. Le 7 août 1955, la menace demeurant prégnante, une nouvelle loi le prolonge d’encore six mois. Cependant des élections générales sont prévues en Algérie française le 2 janvier 1956. Le gouvernement décide alors de reporter ces élections, par un décret du 12 décembre 1955. Le motif de cette décision est frappé au coin du bon sens: les «circonstances exceptionnelles qui rendent impossible, actuellement, le déroulement d’opérations électorales libres et sincères». De fait, «ces circonstances constituent un cas de force majeure obligeant le gouvernement à prendre, sous sa responsabilité, la décision d’ajourner les élections prévues pour le 2 janvier 1956».

Les mêmes causes produisent les mêmes effets. En 2015 comme en 1955, si la persistance de la menace terroriste dans toute la France justifie l’état d’urgence décrété sur tout le territoire national, alors cette menace comme ce régime d’exception «rendent impossible, actuellement, le déroulement d’opérations électorales libres et sincères». Par conséquent, les élections régionales des 6 et 13 décembre 2015 doivent être annulées, pour avoir lieu plus tard, lorsque l’état d’urgence aura été levé.

Du reste, il serait à la fois absurde et indéfendable que les élections municipales de 2008 aient été reportées pour cause d’encombrement du calendrier électoral, que les actuelles élections régionales l’aient déjà été pour cause de redécoupage des régions, mais qu’ensuite les mêmes élections soient maintenues en plein péril majeur terroriste posé sur tout le territoire national.

**CULTURE**

**Cannes 2015: quatre films français en compétition**

Festival de Cannes 2015dossier

La conférence de presse annonçant les films sélectionnés dans les différentes compétitions cannoises avait lieu aujourd'hui.

publié le 16 avril 2015 à 11h05

Des femmes, des jeunes, des premiers films: c'est le programme promis par Thierry Frémaux pour la sélection officielle (compétition et Un certain regard) de la 68e édition du festival de Cannes qui se déroulera du 13 au 24 mai. On y verra, entre autres, Woody Allen (hors compétition), Natalie Portman (séance spéciale), les studios Pixar (hors compétition), ou encore des nouvelles têtes comme l'iranienne Ida Panahandeh à Un certain regard. En compétition, on retrouve les habitués Jacques Audiard (*Dheepan*), Nanni Moretti (*Mia madre*) ou encore d'autres grands noms du cinéma mondial comme Todd Haynes (*Carol*), Gus Van Sant (*The Sea of Trees*) et Hou Hsiao Hsien (*The Assassin*). Quatre cinéastes français sont présents en sélection officielle et en compétition : outre Jacques Audiard, on retrouve Stéphane Brizé (*la Loi du marché*), Valérie Donzelli (*Marguerite et Julien*) et Maïwenn (*Mon Roi*).

Le jury présidé par les frères Coen sera annoncé dans les jours prochains, ainsi que les sélections de la Quinzaine des réalisateurs, de la Semaine de la critique et de Cannes classics.

1 854 films ont été envoyés cette année, a annoncé Thierry Frémaux, qui a précisé que Cannes n'a pas interdit les selfies, mais a juste lancé une campagne pour *«ralentir cette pratique souvent extrêmement ridicule et grotesque pour des problèmes de timing».*

Dix-sept films sont pour l’instant en compétition pour la Palme d’or. D’autres titres pourraient compléter cette liste d’ici fin avril.

**Les 17 films en compétition:**

*Dheepan*, du Français Jacques Audiard: drame sur fond de choc des cultures librement inspiré des *Lettres Persanes* de Montesquieu, livrant le regard sur la société française d'un réfugié sri-lankais débarqué dans une cité de banlieue parisienne.

*La Loi du marché,* du Français Stéphane Brizé, avec Vincent Lindon. Le réalisateur de *Mademoiselle Chambon* raconte l'histoire de Thierry, qui, après 18 mois de chômage, commence un nouveau travail d'agent de sécurité dans un hypermarché. On va lui demander d'espionner ses collègues.

*Marguerite et Julien,* de la Française Valérie Donzelli, avec Jérémie Elkaïm et Anaïs Demoustier. Un film sur l'amour entre un frère et une sœur, qui devait initialement être réalisé par François Truffaut dans les années 70. Adaptation d'un fait divers, l'histoire de Julien et Marguerite de Ravalet, frère et sœur, exécutés en 1603 pour adultère et inceste.

*The Tale Of Tales (Il Racconto dei racconti»*) de l'Italien Matteo Garrone avec Salma Hayek et Vincent Cassel. Premier film en anglais de Matteo Garrone *(Gomorra)*. Une libre adaptation des contes du XVIIe siècle de l'auteur italien Giambattista Basile.

*Carol* de l'Américain Todd Haynes avec Cate Blanchett et Rooney Mara. Une histoire d'amour entre deux femmes dans le New York des années 1950, adaptée d'un roman de Patricia Highsmith.

*The Assassin (Nie Yinniang),* du Taïwanais Hou Hsiao-Hsien. Le réalisateur, récompensé à Cannes en 1993 par un Prix du Jury pour *Le maître des marionnettes,* s'intéresse aux aventures d'une meurtrière sous la dynastie Tang.

*Moutains May Depart (Shan He Gu Ren)* du Chinois Jia Zhangke. Prix du scénario pour *A Touch of Sin* en 2013 et Lion d'Or à Venise pour *Still Life* en 2006, le réalisateur chinois raconte, à travers un film scindé en trois différentes périodes, l'évolution de la société chinoise.

*Our Little Sister (Umimachi Diary),* du Japonais Hirokazu Kore-Eda. Après *Tel Père, tel fils*, prix du Jury en 2013, le cinéaste adapte cette fois un manga à succès.

**Baisses de subventions: une centaine de festivals supprimés**

Une carte interactive tient à jour les événements culturels supprimés ou annulés. Ils sont souvent la conséquence de changements de majorité dans les communes.

publié le 15 mars 2015 à 12h46

Une centaine de festivals à travers la France ont été supprimés ou annulés en raison principalement des coupes budgétaires pratiquées par les collectivités locales ou régionales, selon un article publié dimanche par *le Parisien*. reprenant une information [signalée fin janvier dans *Libé*](https://www.liberation.fr/culture/2015/01/29/festivals-annules-structures-menacees-la-crise-culturelle-resumee-en-une-carte_1191225/). Le journal se base sur le décompte réalisé par Emeline Jersol, médiatrice culturelle travaillant pour Le Boulon, un centre national des arts de la rue situé à Vieux-Condé, près de Valenciennes (Nord). Cette dernière tient depuis le début de l'année le registre des «festivals, structures et associations supprimés/annulés» à travers [une carte interactive](http://www.umap.openstreetmap.fr/fr/map/cartocrise-culture-francaise-tu-te-meurs_26647#6/47.525/4.438) qu'elle a baptisée «cartocrise».

Fin janvier, Emeline Jersol expliquait ainsi son objectif à *Libé*: susciter *«une prise de conscience collective et une remise en question des politiques sur la place de la culture dans la société, qui n'est pas qu'un espace de loisir, mais aussi de réflexion»*

On peut relever actuellement sur cette carte 143 points correspondant soit à des festivals annulés, soit à des structures fermées dans le domaine de la musique, du théâtre, de la danse, des arts plastiques, des arts de la rue, de la littérature ou d’autres domaines. Parmi ceux-ci, une centaine correspondent à des festivals supprimés ou bien dont l’édition 2015 a été annulée.

Ces suppressions ou annulations résultent surtout de suppressions de subventions publiques, en particulier municipales après l'arrivée de nouvelles équipe à la tête de villes, à la suite des élections de mars 2014, selon *le Parisien*. *«Un nouveau maire c'est une nouveau réseau.* "Je te sabre parce que tu as soutenu l'autre"*»*, explique dans ce journal Emmanuel Négrier, chercheur au CNRS et auteur du livre *Festivals de musiques: un monde en mutation*. Une explication soutenue par l'auteure de la cartocrise lorsque nous l'avions interrogée : *«Ce n'est pas vraiment une question de gauche ou de droite, mais plus d'abandon de projets mis en place par les municipalités précédentes dans les cas de changement de majorité.»*

*Le Parisien* donne comme exemple le festival Les Voix de Gaou qui existait depuis 17 ans à Six-Flours-les-Plages (Var) et qui a été supprimé en raison d'un mélange de baisse de fréquentation, de*«surenchère»* en matière de cachets pour les artistes et de baisse des dotations de l'État. Dans le même quotidien, le directeur du festival de rock de Belfort, Les Eurockéennes (plus de 100 000 personnes attendues pour l'édiction 2015), Jean-Paul Roland, estime que*«même les gros festivals sont menacés»* à cause de la baisse des subventions publiques et aussi de la réorganisation des régions.

**Au Royaume-Uni, les Kindle remplacées en librairie par... des livres**

La chaîne britannique Waterstones ne vend plus assez de liseuses d'Amazon pour leur réserver une place sur ses étagères.

publié le 7 octobre 2015 à 13h15

Petit à petit, les Kindle disparaissent de chez Waterstones. La grande chaîne de librairies britannique récupère les espaces utilisés pour ces liseuses pour y remettre des livres papier, [explique la revue professionnelle *The Bookseller*](http://www.thebookseller.com/news/waterstones-removing-kindles-stores-313827). *«Les ventes de Kindle restent mauvaises*, justifie James Daunt, le directeur général de Waterstones. *Ça ressemble beaucoup à un de ces inexplicables best-sellers: un jour vous vendez comme un malade, le lendemain vous profitez de chaque vente parce que vous savez que vous vous rapprochez du moment où vous retirerez le produit de vos étals pour toujours afin de faire de la place pour quelque chose de nouveau. Parfois, bien sûr, ces produits rebondissent, mais nous n'avons aucun signe laissant présager ça avec les Kindle pour l'instant.»*

Du côté de chez Blackwell's, un concurrent de Waterstones, même constat: les liseuses se vendent de moins en moins. Peu de clients viennent en acheter une pour la première fois, les ventes concernent plutôt des renouvellements de matériel, assure le PDG, David Prescott, à *The Bookseller*.

Pour le cabinet d'analyse Enders, ce n'est *«pas une surprise»* de voir Waterstones retirer ses Kindle. *«Les liseuses pourraient devenir un des produits technologiques ayant eu la durée de vie la plus courte»*, prévoit l'analyste Douglas McCabe.

Au cours des 36 premières semaines de l’année 2015, les ventes de livres papier ont augmenté de 4,6% au Royaume-Uni par rapport à la même période en 2014, selon une étude de Nielsen Bookscan. C’est la première fois depuis 2007 que le marché du livre imprimé croît d’une année sur l’autre à ce stade de l’année.

Les piètres résultats de Kindle chez Waterstones ne font pas rougir Amazon pour autant. Selon un porte-parole de la société, qui commercialise les Kindle, les ventes de ces dernières continuent à augmenter au Royaume-Uni, mais aussi aux Etats-Unis et à travers le monde. Peut-être simplement les clients privilégient-ils les librairies pour les livres et Internet pour les liseuses.

**La chute spectaculaire de Madonna aux Brit Awards**

La reine de la pop a fait un retour remarqué pour la 35e édition de la cérémonie à Londres ce mercredi.

publié le 26 février 2015 à 7h41

C'était l'événement de la soirée, la clôture par la reine de la pop de l'édition 2015 des Brit Awards. Mais Madonna, 56 ans a lourdement chuté mercredi soir au milieu de ses danseurs alors qu'elle interprétait son nouveau simple *Living For Love* au sommet d'un escalier.

La chanteuse a été emportée par sa cape noire scintillante en entrant sur scène. Mais il en fallait plus pour arrêter la star qui s’est rapidement relevée et a terminé sa chorégraphie sans rien laisser paraître. Evidemment en playback, la musique ne s'est pas non plus arrêtée.

La vidéo de l'incident est rapidement devenue virale sur les réseaux sociaux. Après le show, la star a rassuré ses fans sur Instagram et sur Twitter :*«Tout va bien. L'attache de la cape (Armani) était trop serrée. Mais rien ne peut m'arrêter et l'amour m'a vraiment soulevée. Merci pour vos messages! Je vais bien!»*

**Mons 2015 en grande pompe**

Des premiers dessins de Van Gogh à la création high-tech, la ville belge endosse le statut de capitale européenne de la culture. Etat des lieux après l’inauguration, samedi.

par [G R](https://www.liberation.fr/auteur/gilles-renault/), Envoyé spécial à Mons

publié le 28 janvier 2015 à 17h36

Qu’on se le dise: depuis ce week-end, et pour une durée de onze mois - la fête de clôture ayant été fixée au 12 décembre -, la ville de Mons vibre du statut de capitale européenne de la culture. Au même titre que Pilsen, en République tchèque. Sauf que, vu d’ici, on tournera plus spontanément le regard de l’autre côté de la frontière française, à une giclure (de saint-feuillien) de Maubeuge ou Valenciennes, que vers la Bohême.

**Canopée.**Samedi soir, la fête de lancement a battu son plein. Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont baguenaudé dans la vieille ville, de la Grand-Place transformée en méga dancefloor par la grâce d'une boule à facette géante, au mapping à 360° (très Luc Besson *meets* les Wachowski) du collectif Dirty Monitor, dans la cour du carré des arts. Trois arrestations biturées et onze hospitalisations bénignes plus tard (une peccadille, compte tenu de l'affluence), les camions poubelles n'avaient plus qu'à entamer leur ballet, dans la quiétude matinale des ruelles jonchées des reliques froissées de ponchos argentés offerts pour l'occasion.

Officiellement désignée début 2010, Mons capitale européenne de la culture a pourtant vécu un prologue sous forme d'histoire belge qui, en l'occurrence, n'a fait rire personne dans la région wallonne du Borinage : fin décembre, on a dû démonter en catastrophe l'installation de l'artiste flamand Arne Quinze, qui était pourtant censée symboliser à elle seule l'événement : canopée de 90 mètres composée de morceaux de bois orange enchevêtrés, *The Passenger*menaçait en effet de s'effondrer sur les passants. Conçue pour rester cinq ans, l'œuvre aura donc vécu cinq semaines, plongeant tous les observateurs locaux dans un abîme de consternation. Bon gré mal gré, il faut pourtant s'en remettre, comme s'emploie aujourd'hui à le faire Yves Vasseur, le grand ordonnateur de Mons 2015, *invoquant «un accident que personne ne pouvait prévoir : les experts ont conclu qu'une poutre maîtresse était viciée de l'intérieur. Un souci, indétectable à l'œil nu, dont on se serait bien passé, mais à partir duquel nous chercherons à parler de redressement.»* A 400 000 euros la métaphore, tout de même. Arne Quinze, tel le cavalier tombé de cheval et qui aspire à remonter au plus vite, souhaite ne pas en rester là à Mons. A suivre - ou pas.

De prime abord, Mons n'est de toute façon pas encore paré de ses plus beaux atours : le nouveau centre des congrès, conçu par l'architecte américain Daniel Liebeskind, vient d'ouvrir ses portes, juste dans les clous. En revanche, un autre emblème du renouveau, lui, ne ressemble encore pour l'heure qu'à un gigantesque fatras où s'entremêlent tiges métalliques, câbles, conteneurs et blocs de pierre. Budgétée à 155 millions d'euros, la gare de l'Espagnol Santiago Calatrava - autre as de l'équerre - ne sera pas livrée avant… 2018. Une épine de plus dans le pied qu'Yves Vasseur enlève prestement :*«C'est un chantier qui échappe à notre compétence et a dû subir de nombreux recours abusifs. Mais du moment que cela n'empêche pas les trains d'arriver…»*

**«Râleur».**Réduire Mons 2015 à deux ou trois couacs (il y a aussi eu une polémique à propos de repas gastronomiques destinés à des prisonniers et finalement donnés aux Restos du cœur) sur fond de projets pharaoniques serait néanmoins malhonnête, à propos d'une région conservant le souvenir prégnant d'un passé laborieux qui conjugue la crise au présent. *«En 2015, je suis Montois, et toi ?»* clame une grande affiche, en face de la gare, assortie d'une reproduction du *Semeur* de Van Gogh, inspiré par Millet. Ce même Van Gogh qui, alors en plein questionnement, passa deux années - de décembre 1878 à octobre 1880 - à peaufiner son style dans ce coin*«tout aussi pittoresque que Venise, l'Arabie, la Bretagne ou la Normandie»,* au contact d'une *«forte misère»* qui, d'après ses observations n'altérait pas*«le caractère heureux d'une population habituée à ce genre de vie»*.

Ouverte au BAM, l'exposition «Van Gogh au Borinage : la naissance d'un artiste», est ainsi un des temps forts d'un déploiement qui n'oublie pas hier pour mieux se tourner vers demain *(lire ci-dessous).* Certes, pour la partie folklore héritée du Moyen Age mais toujours vivace, saint Georges continue de terrasser une fois l'an le dragon, sur la Grand-Place. Mais le XXe siècle a surtout vu la ville passer d'une relative plénitude liée à l'exploitation des mines de charbon, au marasme, lorsque celles-ci ont périclité. *«Mons 2015 représente dix années de travail,* précise Charlotte Jacquet, responsable de la communication. *Ici, un tel événement ne va pas de soi. Le Montois est râleur, il y a eu de nombreux débats car les gens avaient parfois du mal à comprendre le bien-fondé de notre démarche basée sur une volonté de renouveau liée à la culture.»*

*«Le budget de 70 millions d'euros repose à 80 % sur des subventions publiques et il faut bien comprendre que si cet argent ne nous avait pas profité, il serait parti ailleurs»,* complète Yves Vasseur qui, en bon transfuge de Lille 2004 *(lire page suivante),* croit mordicus au potentiel de l'opération. *«Lien entre patrimoine et avenir»,*Mons 2015 entend de la sorte profiter du coup de projecteur pour amplifier le pari lancé au début du XXIe siècle sur les industries liées aux innovations technologiques.

L'ancienne capitale des comtes de Hainaut ne recense que 95 000 habitants, dont presque 20% de demandeurs d'emplois, mais aussi 20% d'étudiants. Or, développe Pascal Keiser, chef de projets du programme numérique, *«nous avons clairement eu l'idée de confronter la culture à l'essor des technologies de pointe pour favoriser le développement économique et rendre ainsi Mons et son agglomération à nouveau attractive pour les jeunes talents».*

**Venelles.**En face de la vieille ville, de l'autre côté de la gare, une Digital Innovation Valley a déjà vu le jour. La dénomination paraît un tantinet pompeuse pour ce qui ne ressemble qu'à une zone industrielle comme on en trouve a priori partout ailleurs. Mais le site a pris de gros poissons dans sa nasse : Google y a implanté un centre de stockage de données, Microsoft un centre d'innovation, et Technocité se présente comme *«une plateforme unique, destinée à tous les publics, qui développe depuis 2003 un programme de formation et de réinsertion au numérique touchant 5 000 personnes par an».* Le tout constituant, selon Pascal Keiser, *«un écosystème high-tech appelé non seulement à perdurer, mais à se développer encore plus intensivement».*

En juin, à proximité de la Grand-Place, Mons 2015 inaugurera aussi le Mundaneum, un musée en hommage à cette utopie de la fin du XIXe siècle qui vit Paul Otlet et Henri La Fontaine, érudits belges persuadés que la connaissance pouvait favoriser la paix, tenter de consigner tout le savoir du monde sur des fiches classées dans des centaines de mètres de tiroirs. Une fois la gare achevée, celle-ci s'ornera d'une passerelle qui mettra les venelles pavées du centre historique à quelques minutes à pied de la Digital Innovation Valley. Difficile, question symbolique volontariste, de faire plus explicite.